

## Faire face à l'affaiblissement de l'agriculture française

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 12.10.Q12

décembre 2025

André NEVEU, membre de l'Académie d'Agriculture de France

**Mots clés : commerce international, concurrence, modification des assolements, nouvelles productions**

**Chaque année, l'agriculture française exporte moins, tandis que le pays importe plus de produits agricoles et alimentaires. Ceci, car la concurrence des grands pays agricoles, dans le monde mais également dans l'UE, s'accroît sans cesse.**

**Il convient de s'interroger sur les causes de cette évolution qui semble s'accroître, année après année. Et il serait aussi essentiel que chacun, à son échelle, s'efforce de redresser cette situation.**

### **30 ans de déclin**

Depuis les années 1990, l'agriculture française perd des parts de marché, et la plupart des secteurs sont touchés.

Parfois, non seulement nous n'exportons plus, mais nous sommes devenus importateurs nets, par exemple pour les porcs et les poulets. Dans le secteur des fruits et des légumes, le déficit antérieur, déjà important, s'est considérablement accru. Bien évidemment, la France reste largement dépendante des importations de soja ou de certaines huiles (olive, palme), mais aussi de légumes secs ou de blé dur.

Plus grave encore, nous avons du mal à exporter nos propres céréales, nos vins et nos alcools. Même dans les secteurs qui nous restent favorables, les importations ponctuelles se multiplient, comme le lait en nature ou la farine.

Comme cette dépendance à l'étranger s'accompagne souvent d'une baisse des revenus individuels des agriculteurs, la situation apparaît particulièrement préoccupante.

Comme toujours, les causes sont multiples :

- En 1992, la réforme de la PAC a grand ouvert l'agriculture à la mondialisation et a supprimé les prix garantis et la protection aux frontières. Les prix de marché sont maintenant ceux du marché mondial, qui sont très variables et souvent bas, en tous les cas à des niveaux incompatibles avec les prix de revient français. Or les grands pays exportateurs de produits agricoles (Russie, Brésil, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande notamment) produisent en grande quantité et avec des prix de revient très faibles : ils possèdent des exploitations de très grande taille et emploient une main d'œuvre faiblement payée. Cette situation pénalise nos producteurs de céréales, d'oléagineux, de sucre, de lait en poudre et de la plupart des produits carnés. La concurrence de ces pays s'avère donc de plus en plus forte.

- La concurrence des autres pays européens ne l'est pas beaucoup moins, qu'il s'agisse des pays méditerranéens (pour les fruits et légumes), mais aussi des pays de l'Europe centrale depuis leur entrée dans l'Union européenne, en particulier la Pologne, autre grand pays agricole.

- Pendant plus de 30 ans, la montée en puissance de l'agriculture française s'est appuyée sur l'agrandissement des exploitations, l'utilisation de machines toujours plus performantes, l'excellente technicité des professionnels et l'accroissement des rendements. Or depuis les années 1990, ce dernier facteur est à l'arrêt pour de nombreuses productions, en grande partie en raison du changement climatique. Cette stabilisation des rendements (par exemple à 72 quintaux par hectares pour le blé en moyenne) a sans doute eu peu à peu des effets très négatifs sur la compétitivité de notre agriculture.

Pour ces différentes raisons, et malgré les aides communautaires, les revenus individuels dégagés dans de nombreux secteurs restent faibles, et parfois négatifs, comme par exemple chez les céréaliers depuis trois ans.

La situation s'avère donc très préoccupante, d'autant plus que la mondialisation du commerce est remise en cause par les grandes puissances, en premier lieu les États-Unis.

### **Un contexte géopolitique défavorable en 2025 et 2026**

En imposant des droits de douane importants à nos exportateurs (15 %), la nouvelle politique américaine va durement frapper des secteurs entiers, comme ceux de vins et alcools. La réduction ou les incertitudes des importations chinoises auront les mêmes conséquences.

Les accords de libre-échange passés par l'Union européenne avec de nombreux pays sont peut-être justifiés par ce contexte délétère, mais ils risquent de ne pas être favorables à notre agriculture. Si l'accord avec le Canada semble équilibré, l'accord avec la Nouvelle-Zélande l'est moins, et le projet avec le Mercosur suscite bien des inquiétudes.

### **Les premières réponses des agriculteurs**

Bien conscients de ce contexte défavorable, de nombreux agriculteurs ont déjà, individuellement ou collectivement, essayé de trouver des solutions pour sortir de la nasse dans laquelle ils sont enfermés. Ces solutions sont malheureusement encore peu nombreuses et pas toujours très efficaces :

- Un certain nombre d'agriculteurs, à la recherche de rentabilité, font ce qu'ils ont toujours fait : agrandir leur exploitation le plus vite possible. Cette stratégie a peut-être un sens à l'intérieur de l'Union européenne, mais elle les laissera toujours loin derrière leurs principaux concurrents de Russie ou d'Amérique du Sud qui gèrent des dizaines de milliers d'hectares, voire plus.
- Les agriculteurs qui bénéficient déjà d'une AOC ou d'un label rouge ont évidemment tout intérêt à le conserver précieusement. En revanche, pour les autres, il peut être difficile d'en bénéficier, car les conditions à remplir sont strictes et surtout les places sont chères.
- Pendant plusieurs années, l'agriculture biologique a paru, à certains, une voie pleine d'avenir. Effectivement elle progressait à un rythme rapide, mais depuis 2022, la croissance à deux chiffres s'est ralentie, et des producteurs reviennent à l'agriculture conventionnelle. L'agriculture biologique ne va pas disparaître, mais elle reste une agriculture de niche, réservée à une clientèle de consommateurs convaincus et surtout aisés, car les faibles rendements de ces produits sont nécessairement compensés par des prix de vente prohibitifs pour bien des familles modestes.
- L'agrobiologie est aussi apparue comme une solution prometteuse, en réduisant les intrants ; mais aussi, inévitablement, elle réduit un peu les rendements. De plus, sa mise au point reste à finaliser, et surtout elle est compliquée à mettre en œuvre alors que la simplification des travaux constituait un objectif des agriculteurs depuis un demi-siècle.
- L'agriculture raisonnée, l'agriculture à haute valeur environnementale ou l'agriculture régénérative apportent certes quelques progrès pour la protection de l'environnement, mais bien peu – voire aucun – en matière de réduction des coûts de production.

Aussi, à part quelques exceptions, pour la majorité des producteurs, poursuivre dans la voie actuelle ne peut donc que conduire à une situation de plus en plus dégradée et par conséquent à terme intenable.

### **Peut-être un autre chemin à explorer ?**

Bien qu'il apparaisse illusoire d'imaginer l'agriculture française en charge de nourrir le monde même dans des proportions modestes, il reste que de nombreuses et grandes régions françaises ont une vocation de terre à blé, à betteraves, à pâturage ou à vigne. Il ne peut être question d'y renoncer. Mais ne serait-ce pas le moment de s'engager dans des productions complémentaires que l'on peut espérer plus lucratives ?

- On pense en premier lieu à des productions déjà présentes sur le territoire national avec des résultats satisfaisants et un marché potentiel élevé : le lin, le chanvre, les légumes de plein champ, l'endive, le canard gras. Il faut évidemment les développer.
- Il faut aussi se rappeler que la PAC, dans sa première version, a permis de protéger les grandes productions, mais pas les petites. Ces dernières, fort nombreuses, ont donc rapidement disparu de notre territoire, et la réforme de 1992 ne les a pas fait revenir. Peut-être conviendrait-il d'y penser aujourd'hui ? C'est à chaque agriculteur, à chaque microrégion de s'interroger sur la ou les productions nouvelles qui pourraient apporter des revenus complémentaires.

- Il faut aussi que l'État et les industries agroalimentaires investissent dans la collecte, le traitement et la commercialisation de ces productions nouvelles.
- Enfin, les systèmes de culture-élevage semblent bien adaptés à l'introduction de nouvelles productions. Lorsqu'ils existent, il faut donc les conserver.

**Ce qu'il faut retenir :**

La dégradation du positionnement de l'agriculture française en Europe et dans le monde est fort inquiétante, et les solutions traditionnelles pour y faire face apparaissent insuffisantes.

Il faut donc rechercher de nouvelles voies plus innovantes.

Ainsi, sans renoncer aux grandes productions qui resteront des points forts, les agriculteurs doivent les compléter par des productions parfois secondaires mais qui peuvent néanmoins s'avérer plus rémunératrices.

**Pour en savoir plus :**

- Jean-Marie SERONIE : *L'agriculture française : une diva à réveiller ?*, Éditions Quae, 2014